

Sud Ouest – 11 octobre 2010

Les éleveurs s'inquiètent de la disparition d'une centaine de brebis au-dessus d'Asson

Selon le groupement pastoral qui regroupe les éleveurs d'Asson et Arthez-d'Asson, "une centaine de brebis ont été tuées par des chiens errants pendant la période de l'estive"

Selon le groupement pastoral qui regroupe les éleveurs d'Asson et Arthez-d'Asson, "une centaine de brebis ont été tuées par des chiens errants pendant la période de l'estive".

La semaine dernière, ils ont donc interpellé le maire d'Asson, Patrick Moura, afin qu'il prenne un arrêté autorisant le tir sur des chiens errants. Deux sont dans l'œil du collimateur des éleveurs, un labri et un patou, pris sur le fait par un éleveur de vaches ; ses bêtes auraient été mordues aux pieds alors qu'il les redescendait des estives.

La mairie a donc pris un arrêté valable huit jours autorisant ces tirs sous le couvert d'un lieutenant de l'ovétole.

L'alerte a ensuite été donnée à la gendarmerie. Selon le lieutenant Edouard Nicolas-Derinck, commandant de la communauté de brigades de Nay, ses hommes ont constaté "la mort d'une trentaine de brebis", réparties sur les hauteurs d'Asson et d'Arthez-d'Asson.

La perte est estimée par les éleveurs à 21 000 €. Il faut savoir qu'une brebis-viande est remboursée autour de 120 €.